



Le 23 janvier 2012

Associations Houdain Environnement et Nord Maubeuge Environnement

(Associations membres de la Fédération Environnement Durable et de l'EPAW (European Platform Against Winfarms))

Objet:

Questionnement sur le projet de ZDE d'Houdain lez Bavay.

Pièces jointes :

Article de *l'Observateur de l'Avesnois*.

Pour information:

Monsieur le Préfet.

Mme Christine Marin, Député du Nord

Mr Rémi Pavros, Premier-vice Président du Conseil Général du Nord.

M. Alain Fréhaut, Maire de Bavay, président de la CCB.

Les Maires de la CCB

Monsieur le Maire

Nous avons bien compris que le conseil municipal de notre commune restait attaché au projet de ZDE comme vous le confirmez lors de la cérémonie des vœux (*La Voix du Nord* du 13 janvier 2012).

Nous sommes de plus en plus perplexes sur les raisons d'un tel attachement. En effet, l'évolution économique mondiale, nationale et locale retentit évidemment sur cette filière.

Il ne vous a pas échappé que le numéro 1 mondial de l'éolien, *Vestas*, annonce le licenciement de 2 335 employés (la majorité en Europe) en 2012^{1,2}. La crise de la dette, la répugnance de banques à prêter de l'argent, la diminution des soutiens financiers étatiques et la concurrence chinoise risquent de plomber durablement ce secteur.

Plus près de nous, *La Voix du Nord* du mardi 8 novembre 2011, nous apprend que Dunkerque n'a pas séduit les candidats à l'appel d'offre national pour l'éolien offshore.

La maintenance est en mauvaise posture puisque la société *Windtechnics* est en liquidation judiciaire (12 personnes licenciées à Bapaume, 65 en France, 1 200 opérations de maintenance dans l'Hexagone- gestion de 700 machines)³.

Les emplois permanents locaux espérés en Avesnois resteront purement virtuels (et vous le savez) pour au moins deux raisons. Tout d'abord, la maintenance et le pilotage des machines est réalisé depuis des PC informatisés localisés hors de France mais à proximité des constructeurs en général allemands. Deuxième point, la législation actuelle dissuade fortement les opérateurs éoliens d'avoir leur personnel sur place, puisqu'elle entraîne une imposition supplémentaire à travers la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) au prorata des effectifs employés sur la commune.

Ce que nous vous avons déjà annoncé est en train de se matérialiser près de chez nous.

En effet, la Maire de Beaudignies (Raymonde Dramez) se demande à qui vont profiter les deux éoliennes du village. Nous apprenons (*L'Observateur de l'Avesnois* du vendredi 20 janvier 2012) que deux éoliennes ont été construites en 2008 et mises en service en tout début 2010.

1. <http://lesechos.fr/entreprises-secteurs/energies-environnement/actu/0201838654744-vestas-engage-une-restructuration-drastique>

2. <http://lacroix.com/actualite/S-informer/economie/mauvaise-passe-pour-vestas-numero-un-mondial-de-l-eolien>

3. http://www.lavoixeco.com/actualite/secteur_activites/sous_traitance_industrielle/2011/09/2...

« **On** nous a dit que ça rapporterait à la commune 20 000 euros par an et par éolienne. Pour le moment on a touché 5 000 euros fin 2011. On se demande où est le reste de l'argent ». C'est effectivement une bonne question, la deuxième étant, qui est **On ?**

Madame Dramez précise que « personne ne voulait de ces éoliennes à l'époque de leur installation.... Et qu'une nouvelle loi donnerait nos taxes sur les éoliennes aux communautés de communes... ».

Autrement dit, la Maire à comme le sentiment de s'être largement fait avoir.

C'est bien entendu ce qui va se passer avec la ZDE d'Houdain lez Bavay.

Notre commune ne profitera en rien des retombées économiques, évidemment très faibles pour la majorité des administrés, mais pas pour quelques propriétaires terriens du secteur qui ont intérêt à ce que le projet voit le jour, ne parlons pas des actionnaires de KDE (nous nous répétons). L'obole communale sera sans commune mesure avec l'impact sur le paysage, l'avifaune et le patrimoine des résidents. **Bref, tous les inconvénients et aucun avantage.** La lucidité du conseil municipal nous semble largement sujette à caution. Evidemment, l'argument consistant à nous répondre que la commune ne fait pas cela pour l'argent, tient de moins en moins la route.

Nous vous conseillons la lecture du blog des « fouineurs d'énergie », n°13 intitulé « Avis de grand froid sur la confiance dans les élus locaux¹ ». On peut y lire « qu'il y a insuffisance évidente, voire volontaire d'information... les décisions sont prises entre élus à la barbe des électeurs...les électeurs ont bien compris maintenant qu'à ce niveau de décision, c'est l'argent seul qui est en jeu : pour les propriétaires de terrains, pour les communes, les communautés de communes et le département...Souvent, les élus se contentent des informations des promoteurs qui sont des VENDEURS. L'amalgame est vite fait à propos des élus : tous menteurs. Pourtant il y a des maires et des conseillers qui ont le souci de s'informer pour prendre les bonnes décisions sur le thème très complexe des énergies renouvelables ».

Nous avons la très désagréable impression d'assister en direct à cette description. Localement, rappelons que très peu d'informations ont circulé pendant de nombreux mois. Nous ne pouvons que constater qu'il s'est agi de prendre de vitesse d'éventuels contestataires, d'organiser une réunion publique d'information (un joli vernis démocratique) et de faire voter, à l'unanimité et dans la foulée, le conseil municipal en faveur du projet. Les apparences sont sauvées, la technique du « fait accompli » remarquablement maîtrisée. Bien entendu, nous informerons les électeurs en temps voulu. Au total, tout à été fait pour ne pas impliquer la population et éviter une opposition généralisée comme celle qui se développe sur la CC Nord Maubeuge (cf courrier ci-joint) .

Nous aurions aimé également avoir des informations sur l'état d'avancement du projet de centre Equestre situé près d'une deuxième ZDE éligible, qui rappelons-le, avait fort opportunément permis de déplacer l'implantation des éoliennes vers la frontière et donc vers d'autres résidents considérés à l'époque comme certainement plus conciliants et/ou moins importants.

Bref, nous répétons à nouveau que cette filière tellement séduisante et porteuse idéologiquement n'est pas une bonne affaire tant financière (du moins pour les communes et les habitants) que pour l'emploi et la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous sommes, comme d'habitude, à votre disposition pour débattre.

Cordialement

Thierry Levent
Président de Houdain Environnement

Alain Bouilliez
Président de Nord Maubeuge Environnement

Contact: Thierry Levent, 1 sentier des Potiers 59 570 Houdain lez Bavay ; t_levent@ch-sa.com ; 06.22.43.11.13

1. <http://acpem-eolienne.over-blog.com/article-le-fouieur-d-energie-97283524.html>

